

ENSEIGNANTS ABSENTS : RETRAITES et ETUDIANTS AU TRAVAIL !

Pour la Confédération Syndicale des Familles, le ministre de l'Education Nationale se moque de la communauté éducative !

Alors que notre système scolaire subit de plein fouet une réduction de postes, il propose d'assurer le remplacement des enseignants absents par des retraités et des étudiants !

D'une part c'est considérer que ces métiers peuvent être assurés au pied levé par des personnes qui, même si elles sont de bonne volonté, n'ont pas ou plus la formation nécessaire et sans avoir l'assurance d'avoir un enseignement de qualité. D'autre part, c'est une fois de plus, prendre le problème par le petit bout de la lorgnette : il faut mener une réflexion globale et non pas répondre à chaque problème par une mesure isolée.

Il ne faut pas se lamenter à propos des difficultés scolaires rencontrées par nombre d'enfants et en même temps ne pas leur assurer, dans de bonnes conditions, un enseignement indispensable.

Pour répondre aux besoins des établissements scolaires, La CSF réaffirme qu'il faut dans chaque école élémentaire, un enseignant supplémentaire qui peut seconder ceux attachés à une classe (travail en petits groupes, remplacement...) et que des postes d'adultes formés soient revus à la hausse dans les établissements secondaires, ce qui permettrait d'avoir des élèves mieux encadrés et de meilleures conditions de travail, pour les enseignants.

Contact : Brigitte Masure
01 44 89 86 80
06 08 18 82 71

Le 10 mars 2010

CP N°4